

ME BERNASCONI avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST
à BOURG EN BRESSE 9, AVENUE ALSACE LORRAINE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UNE MAISON MITOYENNE et JARDIN NON ATTENANT
SIS A LEAZ (01200), 16 Chemin du Lavoux
SUR LA MISE à PRIX DE 40.000 € OUTRE CHARGES frais, clauses
et conditions du cahier des conditions de la vente

ADJUDICATION le MARDI 18 FEVRIER 2025 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 AVENUE ALSACE LORRAINE – 01000 BOURG EN BRESSE

Cette vente est poursuivie à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST, Société Coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social à CHAMPAGNE AU MONT D'OR (69410), 1 Rue Pierre de Truchis de Lays, identifiée au SIREN 399.973.825 et immatriculée au RCS de LYON, représentée par ses dirigeants en exercice domiciliés audit siège en cette qualité.

Créancier poursuivant ayant pour avocat Me BERNASCONI avocat associé de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Sur la Commune de LEAZ (01200), 16 Chemin du Lavoux, une maison de village ancienne cadastrée :

Section A numéro 86, lieudit « Le Lavoux », pour 01 are 90 centiares

Section A numéro 87, lieudit « Le Lavoux », pour 40 centiares

Section A numéro 93, lieudit « Le Lavoux », pour 40 centiares

Section A numéro 94, lieudit « 16 Chemin du Lavoux », pour 60 centiares

Au rez-de-chaussée : cuisine, dégagement, salle de bains, WC, salon et salle à manger

Au 1^{er} étage : dégagement, une chambre avec salle d'eau/WC attenant, un dégagement et deux autres chambres

Grenier : non visité car accès impossible (encombrement trop important).

Chauffage électrique. Surface habitable : 111,94 m². Assainissement type collectif (tout à l'égout). DPE : F

Les parcelles cadastrées Section A numéros 87 et 86 (non attenantes aux autres), se composent d'une terrasse ombragée, d'une place pour garer un véhicule et d'un jardin clôturé.

Les lieux sont occupés par les propriétaires.

Visite par Me BURINE Commissaire de Justice à VALSERHONE (01200) le jeudi 6 février 2025 de 14 à 15 heures

En conséquence après l'accomplissement des formalités légales, il sera procédé à l'adjudication des biens sus désignés en UN seul lot au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE AU PALAIS DE JUSTICE, 32 Avenue Alsace Lorraine à BOURG EN BRESSE (01000) **LE MARDI 18 FEVRIER 2025 à 14 HEURES sur la mise à prix de 40.000,00 € (QUARANTE MILLE EUROS) OUTRE CHARGES** frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de Me J. BERNASCONI – Tél : 04.74.45.69.23 – courriel : saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com et via le site avoventes.fr

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES, de 10% du montant de la mise à prix.

POUR EXTRAIT

ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST